



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 97951

Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur l'inquiétude exprimée par les associations qui organisent des chantiers internationaux de jeunes. En effet, celles-ci sont très inquiètes de la perte des moyens qui affectent les services régionaux des affaires sanitaires et sociales (DRASS) pour soutenir les chantiers de jeunes bénévoles en 2006. Aux côtés des DRASS, d'autres services de l'État, DRAC et DRJS notamment, reconnaissent ces chantiers comme des lieux de relations sociales décloisonnés, de découverte de ses propres capacités et d'acquisition d'une certaine mobilité. Alors que les notions de volontariat et de service civil apparaissent comme des propositions propres à remobiliser les jeunes sur les projets de société, il serait dommageable que les DRASS ne disposent pas des moyens nécessaires à des actions dont chacun reconnaît la pertinence. Alors que les fonds réservés au soutien des chantiers de jeune bénévoles internationaux sont en nette diminution depuis 2002, il lui demande comment il compte soutenir ces associations et quelles mesures il compte éventuellement développer. - Question transmise à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

Texte de la réponse

Le ministère chargé de la famille soutient depuis plusieurs décennies le programme des chantiers de jeunes bénévoles, dont l'intérêt éducatif et pédagogique est reconnu par l'ensemble des partenaires concernés notamment pour les jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale. Afin de permettre à ces structures de jouer tout leur rôle, des ressources complémentaires sont venues abonder le programme 106 (« actions en faveur des familles vulnérables ») dans la loi de finances pour 2006, ce qui a permis au ministère de déléguer aux DRASS, au cours du mois de mai 2006, des crédits destinés à financer les chantiers de jeunes bénévoles.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97951

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6382

Réponse publiée le : 24 octobre 2006, page 11142